



INFORMATIONS MUNICIPALES N° 38

*Convoqué le 8 février 2018, le Conseil Municipal s'est réuni le 15 février 2018, sous la présidence de M. Marc VILLEMANN, Maire*

PRESENTS : MM/Mmes Véronique ADMANT, Patricia BARBIER, Christian BRICOT, Isabelle GENIN, Gérard HOUOT, Jacques LAVOIL, Colette LANGKUST, Bruno LEHMANN, Philippe LEONARD, Cédric MASSON, Fabrice YONGBLOUTT.

EXCUSEE : Brigitte THIRIET.

ABSENTE : Sylvie ADANT-VIOLART.

Cédric MASSON a été nommé secrétaire de séance.

- **Compte-rendu du conseil municipal du 18 janvier 2017**

Lecture a été faite du compte-rendu du dernier conseil municipal qui n'a fait l'objet d'aucune remarque.

- **Compte-rendu commission « Finances » du 6 février 2018**

Une présentation est faite de la situation comptable au 31 décembre 2017 tant du budget général que du budget assainissement. L'excédent de fonctionnement et d'investissement est de 841 347 € pour le budget général et de 33 635 € pour le budget assainissement.

Les dépenses d'investissement 2018 sont listées. La commission propose de prévoir un emprunt de 400 000 € pour la rénovation des logements 2 rue des Brasseries et de la Perception afin de ne pas supporter ce coût sur une seule année ; les loyers viendront en compensation des mensualités.

- **Compte-rendu commission « Travaux » du 7 février 2018**

En ce qui concerne les travaux 2 rue des Brasseries, l'architecte a fait parvenir une estimation du montant des travaux en phase Avant-Projet qui se monte, hors prestations supplémentaires, à 340 240 € HT.

Un point est fait sur les travaux budgétisés en 2017 :

- L'entreprise Thiriet est enfin sur la commune : aire de co-voiturage, trottoir rue du Canal, ruelle du Canal, sécurisation de l'aire de jeux route de Bonviller...

- Renaturation du Sânon : le bureau d'études SINBIO a effectué des relevés afin de présenter le nouvel Avant-Projet.

La Défense Extérieure Contre l'Incendie (D.E.C.I.) de notre commune a été évaluée par le SDIS 54. Quelques travaux de mise en conformité nous sont demandés.

- **Compte-rendu commission « Vie Associative - Jeunesse » du 8 février 2018**

Pour le budget 2018, la commission propose le remplacement des bancs et de la table à l'aire de jeux route de Bonviller, les deux bancs du Parcours de Santé et du jeu de marelle sur sol amortissant, et l'acquisition de bancs pour installer à proximité du Familial et à l'entrée de l'école primaire.

Un forum des associations se déroulera le 15 septembre 2018 de 10h00 à 18h00.

La commission ne souhaite pas modifier les modalités d'attribution des subventions. Le montant des subventions aux associations pour la prochaine saison ne serait pas augmenté ; en contrepartie, la commission souhaite créer un agenda recensant les infos pratiques concernant la vie associative, qui serait distribué à chaque famille einvilloise.

- **Marchés risques statutaires et prévoyance – CDG 54**

Le Centre de Gestion a souscrit, pour le compte de nombreuses collectivités, des contrats d'assurance en matière de risques statutaires apportant des garanties financières en cas de maladie des agents, ainsi qu'un risque prévoyance les couvrant en cas de perte de traitement. Ces contrats viennent à échéance le 31 décembre 2018.

A l'unanimité, le conseil autorise le maire à se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention. Le montant de notre participation mensuelle est de 31 € par agent.

- **Ouverture de crédits**

A l'unanimité, les membres du conseil municipal décident d'ouvrir les crédits suivants au budget général 2018 avant le vote du budget :

Article 678	Autres charges exceptionnelles (contribution CCS assainissement) :	+ 44 557 €
Article 2128	Autres aménagements de terrain (clôture Maison de Retraite) :	+ 2 900 €
Article 2188	Autres immobilisations corporelles (matériels Maison de Retraite) :	+ 2 200 €

- **Bail de chasse**

Le bail de chasse arrive à échéance le 31/03/2018 ; l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) nous a interpellés sur ses difficultés d'équilibrer son budget. Il est donc demandé une baisse du loyer en contre partie de la prise en charge par l'ACCA de la taille des sommières et des lignes. Le conseil municipal propose un loyer à 2 500 € par an.

Le conseil municipal autorise le Maire (10 pour et 2 abstentions) à signer l'avenant au bail de chasse et à fixer à cette somme le montant du loyer pour 2018.

- **Vente du presbytère**

A l'unanimité, le conseil municipal décide de vendre le presbytère au diocèse pour un montant de 50 000€, désigne comme notaire la SCP Bruno MATHIEU et autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire (actes, ...).

- **Acquisition de matériel et travaux Maison de Retraite**

A l'unanimité, le conseil municipal autorise l'achat, pour la Maison de Retraite, d'un fauteuil roulant léger et d'un coussin, pour un montant total de 348 € HT, ainsi qu'à signer le devis de la société Bonhomme, pour une clôture et portail d'un montant de 2 382 € HT.

- **Demande de subvention Canoë-Kayak**

Le club du Canoë-Kayak nous fait part de l'avancement de son projet de ponton accessible aux personnes à mobilité réduite. Le coût de ce projet est de 7 062 € TTC hors transport (effectué par le Club). Celui-ci a déposé plusieurs demandes de subvention ; le conseil accepte, à l'unanimité, de verser une subvention dont le montant variera en fonction des subventions reçues.

- **Demande de subvention du CPI**

Le conseil municipal autorise d'attribuer une subvention au même titre que nos associations einvilloises, à condition de présenter le compte-rendu d'Assemblée Générale et leur rapport financier.

- **Demande de subvention AFSEP**

L'Association Française des Sclérosés en Plaques renouvelle une demande de subvention pour l'année en cours. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas donner suite à sa demande ; une nouvelle association pourra en bénéficier pour un an comme il en avait été décidé l'an dernier.

- **Validation de l'estimation du projet 2 rue des Brasseries**

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à lancer la procédure d'appel d'offres pour les travaux 2 rue des Brasseries, à accepter l'estimation de l'architecte et à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

- **Demande d'acquisition d'un terrain communal**

Le Syndicat Intercommunal Scolaire souhaite acquérir une parcelle appartenant à la commune pour la construction de la nouvelle école. Le conseil municipal accepte la vente de cette parcelle (un conseiller ne prend pas au vote vu son statut de vice-président du SIS).

- **Informations diverses**

- La Métropole du Grand Nancy nous informe qu'ils ne procéderont pas à l'épandage de boues sur notre territoire communal au vu de notre avis défavorable.

**Prochain conseil : jeudi 15 mars 2018 à 20h00**